



Paris, le 4 février 2008

COMUNIQUE DE PRESSE

L'Association Nationale des Webradios fête ses 2 ans

Deux ans après sa création, et forte d'un bilan jugé plus que positif par son président, l'Association Nationale des Webradios a décidé de faire évoluer sa structure pour servir les intérêts des webradios associatives françaises. *« En 2 ans nous avons mis fin au flou juridique qui entourait ce média en trouvant des accords avec les producteurs (SCPP/SPPF) et les auteurs/compositeurs (SACEM). Au début de ces négociations, beaucoup étaient sceptiques quant à leur aboutissement. Le fait est qu'aujourd'hui les éditeurs de webradios ont la possibilité d'émettre en toute légalité »* indique Sébastien PETIT, président sortant réélu pour 2 ans à la tête de l'association.

« Lors de notre dernière assemblée générale, nous avons entièrement refondu les statuts de France Webradios. L'équipe dirigeante, plus motivée que jamais, a été resserrée et renouvelée. Ces aménagements vont nous permettre d'être plus réactifs et de mieux appréhender les chantiers futurs qui nous attendent ». Cette réorganisation est également l'occasion pour l'association de clarifier et réaffirmer son positionnement vis-à-vis des nouveaux acteurs du paysage webradiophonique français. *« Notre structure a pour vocation de représenter toutes les webradios associatives en règle vis-à-vis des ayants droits. Nous souhaitons les accompagner dans leur développement et les aider à appréhender un environnement économique dans lequel elles vont – malgré elles- se retrouver plongées»*.

Car après la reconnaissance juridique et politique (Sébastien PETIT a été élu au CSPLA en mai 2007), les prochaines actions de l'association concernent les moyens de financements des webradios associatives. Cela signifie d'une part l'obtention de fonds publics d'aide au développement, d'autre part la structuration du marché publicitaire. *« Pour faire émerger ce marché, il est impératif de définir des standards de mesure d'audience reconnus. Bien souvent, les annonceurs n'ont pas idée du potentiel publicitaire que représentent les webradios. Nous allons œuvrer en ce sens et faire en sorte que les webradios associatives ne restent pas en marge de cette source de revenus. Les subventions publiques attendues ne suffiront pas pour couvrir les dépenses liées aux coûts de diffusions de nos programmes sur les nouveaux réseaux numériques »* conclut Sébastien PETIT.

Contact presse :

Sébastien PETIT, président – 06 62 88 51 41 – <http://www.france-webradios.org>